

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VALINES du 12 janvier 2017

L'an deux mille dix-sept, le douze janvier à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacquy MANIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Jacquy MANIER – Jean-Pierre BOUDINELLE - Guy DIZAMBOURG - David LECAT - Françoise ANGELIN - Christine BERTHE - Jacky CALIPPE - Bernard LAVOINE - Marcelle DEFONTAINE - Christian VERMEESCH - Daniel MASSON - Christine SANNIER - Françoise CAZIER.

ABSENTE EXCUSEE : Mme Sandrine TETU (pouvoir à Mme Christine BERTHE).

Date de la convocation à domicile : 6 janvier 2017

Date d'affichage du compte rendu : 24 janvier 2017

ORDRE DU JOUR

M. le Maire donne lecture à l'assemblée d'une carte de vœux et remerciements de M. et Mme Camille Leclercq, très satisfaits du colis des aînés.

I. Désignation du secrétaire de séance :

Monsieur Bernard LAVOINE est désigné en qualité de secrétaire par le Conseil municipal.

II. Règlement de l'indemnité d'éviction à Monsieur Pascal DRUET :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre du projet de lotissement, la commune s'est portée acquéreur d'une parcelle de terrain de 79 a 48 ca, cadastrée AD n° 103, appartenant à l'indivision DEGUERVILLE-AMAR et exploitée par Monsieur Pascal DRUET.

Cette acquisition de terrain nécessite de régler à l'exploitant une indemnité d'éviction de 8 147 €.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de régler cette indemnité à Maître SIGWALD pour le compte de Monsieur DRUET, avant la signature de l'acte, condition exigée par ce dernier.

Maître SIGWALD, destinataire des fonds, les reversera à Monsieur DRUET après la signature de l'acte. Maître SIGWALD précise que la commune sera propriétaire de la parcelle au moment où elle aura acquitté l'indemnité d'éviction.

Le Conseil municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité, de régler à Maître SIGWALD, pour le compte de Monsieur Pascal DRUET, exploitant la parcelle cadastrée AD 103, objet de la vente, l'indemnité d'éviction qui lui revient.

IV. Divers :

M. le Maire informe l'assemblée :

- Remerciements des élus de la commune de Laucourt pour le don de 660 euros,
- Courrier recommandé adressé à M. CARON Jean-Robert, dont il a pris connaissance, et en donne lecture aux membres du conseil.
- Vol du portail du bassin du SIAEEV, rue des buttes.
- Règlement par l'assurance des dégâts occasionnés sur un vantail du portail du stade : 756 euros perçus.

Des devis ont été demandés, dont un réceptionné des Ets Ringot :

1 portail de 4 mètres sur 1,60 m de hauteur, galvanisé à chaud d'un montant de 1 684 € TTC, couleur à déterminer.

M. le Maire précise que dans le cadre de la sécurisation des accès aux écoles, les portails doivent être remplacés et qu'il serait judicieux de le faire en harmonisant les couleurs.

- Mise en accessibilité des ERP (**E**tablishement **R**ecevant du **P**ublic) : le coût devrait être moindre concernant la mairie puisqu'une simple sonnette au niveau de l'entrée suffit pour avertir une personne se trouvant à l'intérieur du bâtiment de venir ouvrir la porte. La rampe de l'agence postale devra être changée, des demandes de devis sont en cours.
- Réunion le 14 janvier 2017 à 10h30 avec le Président du club de football pour évoquer les travaux du stade,
- Réunion le 19 janvier 2017 à 18h30 salle Edith Piaf de Friville-Escarbotin : présentation du PADD (**P**rojet d'**A**ménagement et de **D**éveloppement **D**urable) aux élus du territoire.

--- L'ordre du jour de ce conseil étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 00. ---

Ont signé les membres présents :

NOM PRENOM	SIGNATURE	NOM PRENOM	SIGNATURE
MANIER Jacquy		LAVOINE Bernard	
BOUDINELLE Jean-Pierre		DEFONTAINE Marcelle	
DIZAMBOURG Guy		VERMEESCH Christian	
LECAT David		MASSON Daniel	
ANCELIN Françoise		SANNIER Christine	
BERTHE Christine		CAZIER Françoise	
CALIPPE Jacquy			